

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 29 septembre 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse, greffière.

Est absent : le conseiller Denis St-Cyr.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

14-09-29-3628

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 29 septembre 2014 à 19 h 05.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du lundi 29 septembre 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013 ;
- D) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

14-09-29-3629

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 29 septembre 2014 tel que présenté.

Adopté

L'auditeur externe, madame Chantal Monique, CPA du cabinet Goudreau Poirier et madame Johanne Hébert, trésorière, présentent le rapport financier de l'exercice financier terminé au 31 décembre 2013.

Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013

Le rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 dressé par la trésorière et le rapport de l'auditeur externe de ceux-ci sont déposés, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Période de questions

Les principales questions se résument comme suit :

M. Yvan Lefebvre :

Il demande si les emprunts de la Ville sont bien de 6 M et ce qui adviendrait advenant que les taux d'intérêt augmentent.

Il demande le montant des frais judiciaires pour l'année 2013.

M. Lefebvre dit que les poursuites judiciaires découlent de mauvaises décisions que l'ancien conseil municipal a pris, ce qui a pour effet de coûter très cher à la Ville.

Levée de la séance

14-09-29-3630

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 23.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière